

# I-PROJET EAC DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISÉE DANS LA RÉGION

## 1. INFORMATIONS DE BASE

La région de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) continue d'être confrontée au terrorisme et aux activités criminelles, ainsi qu'aux effets secondaires des conflits interétatiques historiques. La principale menace terroriste en Afrique de l'Est provient de l'organisation salafiste jihadiste Al-Shabaab, qui a récemment adopté une stratégie plus régionale, renforçant des tactiques terroristes claires et favorisant l'émergence de groupes affiliés dans la région. Ces problèmes soulèvent la question de la capacité de coopération régionale entre les États partenaires de la CAE pour contrôler efficacement les frontières de la CAE, prévenir les mouvements irréguliers et la traite, ainsi que détecter et prévenir les activités criminelles transfrontalières et le terrorisme. La criminalité transnationale organisée et le terrorisme constituent une menace et un défi sérieux pour la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux au titre du protocole du marché commun de la CAE.

La sauvegarde de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Est est essentielle à l'objectif ultime de la fédération politique de la CAE et seule une approche régionale de la paix et de la sécurité garantira la stabilité et le développement. Les États partenaires ont donc confié à la CAE un vaste mandat politique dans le domaine de la prévention, de la gestion et de la résolution des conflits, ainsi que de la consolidation de la paix.

Dans le cadre de l'Agenda européen pour la sécurité (COM (2015) 185 final du 28 avril 2015), le terrorisme et la criminalité organisée sont deux des trois grandes priorités mises en évidence et leurs interconnexions et menaces transfrontalières nécessitent une action internationale multidimensionnelle. L'Agenda montre la nécessité d'une réponse efficace et coordonnée lorsque des priorités telles que la coopération dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme, le trafic de migrants et la traite des êtres humains doivent être reflétées dans l'utilisation ciblée des instruments financiers de l'UE.

En outre, la contribution des registres et les recherches effectuées dans les bases de données d'INTERPOL par les pays de la CAE sont très faibles par rapport à la moyenne mondiale. Les institutions de sécurité et de renseignement de l'Afrique de l'Est bénéficieraient d'une coopération régionale et internationale plus forte pour améliorer leurs performances.

## 2. OBJECTIFS DU PROJET

### 2.1 Objectif Global

L'objectif global du projet est de renforcer les capacités policières dans les pays membres de la CAE afin de lutter contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, grâce à une connectivité I-24/7 et l'interopérabilité accrue entre les systèmes nationaux de la CAE et les bases de données d'INTERPOL.

En outre, le projet visera à créer de meilleures synergies entre INTERPOL et la CAE afin de renforcer les capacités policières des pays membres de la CAE afin qu'ils soient en mesure d'échanger des informations de manière plus efficace.

Le projet EAC visera également à compléter d'autres projets d'INTERPOL dans la région afin d'assurer une utilisation maximale des ressources et d'éviter les doubles emplois.

### 2.2 Objectifs spécifiques

Les trois objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

#### 2.2.1 Accroître la collaboration régionale

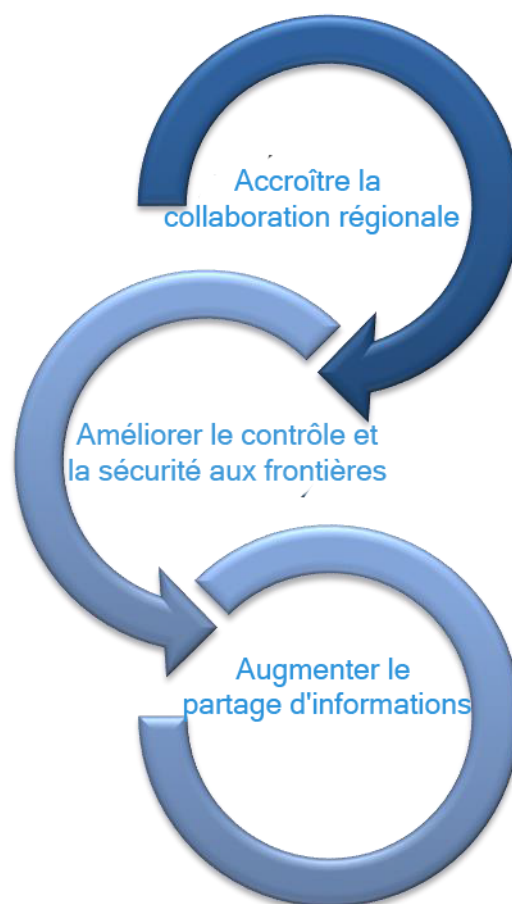
**Accroître** la coopération inter-agences de certaines autorités nationales de la région.

#### 2.2.2 Améliorer le contrôle et la sécurité aux frontières

**Améliorer la capacité des agents de première ligne** et des unités spécialisées dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, des points de passage frontaliers, des ports maritimes et des aéroports choisis grâce à des solutions techniques intégrées (FIND/MIND et WISDM) dans leurs systèmes nationaux.

#### 2.2.3 Augmenter le partage d'informations

**Accroître l'échange d'informations et la collecte** de données biométriques liées aux mouvements transfrontaliers des combattants terroristes étrangers (FTF) et des rapatriés, à la transmission en temps réel et au partage d'informations entre les services aux niveaux national, régional et international, y compris par l'accès au Global Secure Police Communications System I-24/7 d'INTERPOL pour alimenter et interroger les bases de données d'INTERPOL.



### 3. FINANCEMENT ET PARTENAIRES DU PROJET

Les trois principaux partenaires du projet sont l'Union européenne, la Communauté de l'Afrique de l'Est et INTERPOL. Le projet est financé par le Fonds européen de développement (FED) par l'intermédiaire de la délégation de l'UE en Tanzanie.

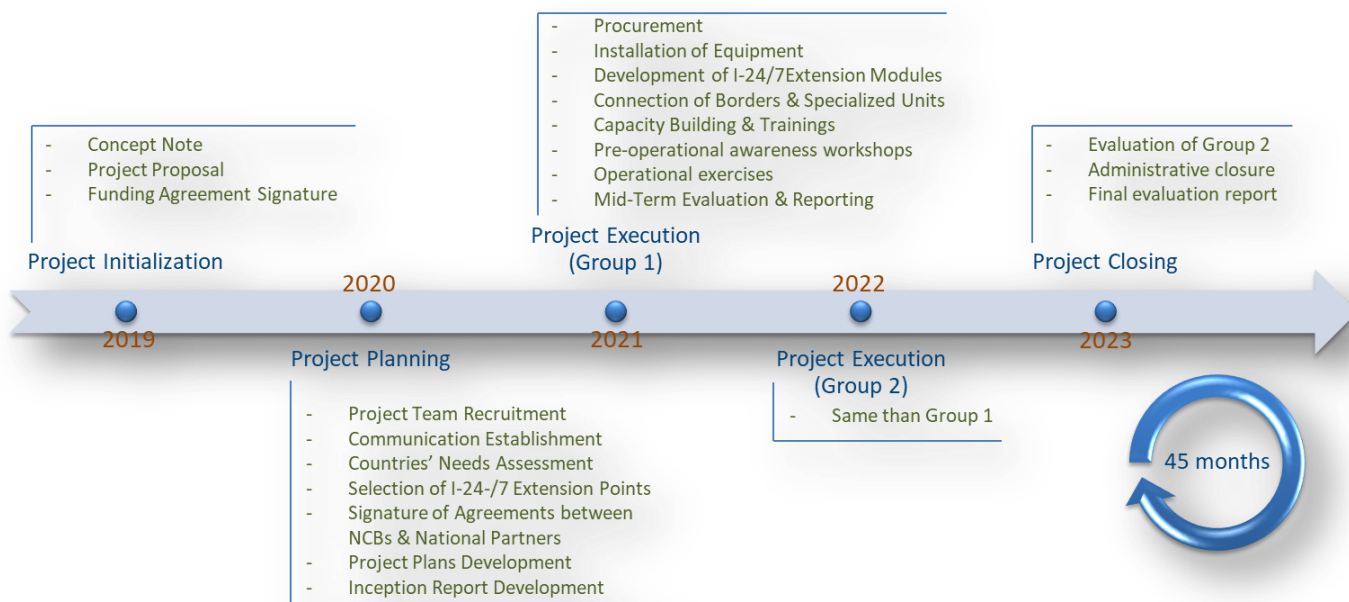


### 4. Calendrier

Le projet a débuté en décembre 2019 et se terminera en septembre 2023 (45 mois). Les principales phases du projet sont les suivantes :

- ⇒ **2019:** Initialisation;
- ⇒ **2020:** Planification;
- ⇒ **2021:** Exécution (**Groupe 1**);
- ⇒ **2022:** Exécution (**Groupe 2**);
- ⇒ **2023:** Clôture;

**Note :** Les Groupes 1 et 2 sont constitués de trois pays sélectionnés (sur les six pays de la CAE) lors de la phase de planification par le comité de pilotage.



## 5. PORTÉE DU PROJET

Le projet est situé au Bureau régional pour l'Afrique de l'Est à Nairobi (Kenya) et couvre les six pays membres de la CAE : **Burundi, Kenya, Rwanda, Soudan du Sud, Tanzanie et Ouganda.**



## 6. IMPACT GLOBAL DU PROJET (RÉSULTATS)

Le projet profitera à terme à tous les citoyens des États membres de l'EAC, en particulier les femmes, les enfants et les communautés vulnérables. Les résultats spécifiques seront les suivants :

- ✓ Modernisation des bureaux centraux nationaux (BCN) pour renforcer le réseau 24/24;
- ✓ 24/24 Étendu aux aéroports, aux ports maritimes, aux frontières terrestres et à certaines unités spécialisées;
- ✓ Renforcement des capacités et formations pour améliorer les connaissances et la préparation des utilisateurs finaux ;
- ✓ Ateliers régionaux et opérations de dépistage pour tester les nouvelles capacités.

